

AVIS PUBLIC

AVIS DE CONSULTATION ÉCRITE

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES
AUX DISPOSITIONS DU RÉGLEMENT DE ZONAGE

Le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, lors de sa séance qui se tiendra le 29 juin, à 19 h, en conformité avec l'arrêté ministériel 2020-029, statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

4800, boulevard Léger

Permettre une marge avant principale de 0,74 m au lieu de 4,5 m, neuf cases de stationnement au lieu de dix, une allée de circulation d'une largeur de 5,38 m au lieu de 7,1 m et la localisation d'une sortie d'air en marge latérale.

4030, rue Emery

Permettre deux cases de stationnement intérieur au lieu de trois et une profondeur de stationnement de 5,25 m au lieu de 5,5 m.

12355, avenue Hurteau

Permettre une marge avant de 4,44 m au lieu de 4,5 m.

12625, avenue Lanthier

Permettre une marge latérale de 1,85 m au lieu de 1,98 m.

3475, boulevard Henri-Bourassa

Permettre une marge avant principale de 1,3 m au lieu de 1,5 m et une marge latérale de 2,2 m au lieu de 2,28 m.

11235, avenue Plaza

Permettre une marge avant principale de 4,56 m au lieu de 4,59 m.

4251, boulevard Gouin

Permettre aucune case de stationnement au lieu de 5 cases.

10422, avenue Bellevois

Permettre une marge latérale de 0 m au lieu de 3 m et un taux d'implantation de 87% au lieu de 70%.

3530, boulevard Gouin

Permettre quatre enseignes principales au lieu de deux, permettre une superficie d'enseigne directionnelle de 1,46 m² et 3,67 m² au lieu de 0,5 m² et permettre l'empiètement d'une enseigne sur le domaine public.

3520, boulevard Gouin

Permettre l'implantation d'une enseigne à 2,04 m du trottoir au lieu de 3,10 m.

QUE conformément à l'arrêté ministériel n° 2020-033 une séance de consultation écrite d'une durée de 15 jours est tenue à partir de la date de publication du présent avis.

PRENEZ AVIS que toute personne intéressée doit soumettre ses commentaires au plus tard le 26 juin 2020 à l'adresse courriel : consultation-publique.mtl-nord@montreal.ca

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord, ce 11 juin 2020.

La secrétaire d'arrondissement,

Marie Marthe Papineau, avocate